



Syndicat national des travailleurs du transport
SOLIDAIRES, UNITAIRES ET DEMOCRATIQUES
3 avenue carnot 94191 Villeneuve Saint Georges Cedex

Défendre nos retraites, manifestons le 01 février...!

Les grandes manœuvres sont lancées. Les « décideurs » veulent « réformer » les retraites par répartition. Le calendrier est connu. Le gouvernement veut aller vite. Afin de faire passer la pilule, il fait le choix d'orienter le débat, conformément aux souhaits du patronat, dans une logique comptable et démographique. Cela lui permet d'évacuer la question de fond, celle de la répartition des richesses.

Mieux répartir les richesses

Les faits sont éloquents: la France est un pays riche; chaque année, près de 1500 milliards d'euros sont créés par les travailleurs, mais ils sont répartis d'une manière fort inéquitable puisque moins de 60 % de ces richesses retournent au monde du travail. Cette situation perdure depuis le « tournant de la rigueur » de 1983. Dans les années 70, sous la pression des luttes sociales, le patronat avait du concéder un partage allant vers plus de justice. Depuis il s'est bien rattrapé...

Or, c'est bien par un plus juste partage des richesses que l'on pourra trouver des solutions pour garantir l'avenir des retraites par répartition. Si l'on se fie aux rapports officiels, il sera nécessaire d'affecter aux retraites une partie de la croissance future. Une partie non négligeable mais largement atteignable (environ 0,3% par an du PIB (produit intérieur brut) dont la croissance annuelle moyenne tourne autour de 2,5%).

Le cas d'EDF: un exemple significatif

Le 9 janvier dernier, les salariés et retraités d'EDF-GDF ont refusé, par vote, le protocole d'accord proposé par la direction et les fédérations CGT, CFDT, CFTC et CGC portant sur la réforme de leurs régimes de retraites. De quoi s'agissait-il exactement ?

Ce ne sont pas les retraites qui sont à l'origine de la démarche. C'est le projet de privatisation d'EDF et GDF. En effet, pour être privatiser même partiellement, ces 2 EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial, comme la SNCF) devraient être transformés en S.A. (Société Anonyme de droit privé). Mais ce n'est pas possible en l'état.

En effet, le régime spécial de retraites des gaziers et électriciens ne comportent pas de caisse de retraites. Celles-ci figurent donc dans les comptes d'EDF et GDF. En cas de transformation en SA, les règles comptables du privé nécessiteraient de provisionner des sommes très importantes pour les retraites, ce qui rendrait EDF et GDF fortement déficitaires. Les partisans de la privatisation ont trouvé comme solution de créer une caisse, de la faire garantir par le régime général pour éviter toute provision dans le futur.

(lire suite au verso)

Concrètement, plusieurs outils sont disponibles pour y parvenir:

⇒ **augmenter les salaires:** c'est une évidence qu'il convient de rappeler dans cette période de vache maigre salariale: toute augmentation entraîne des rentrées supplémentaires dans les caisses de retraites.

⇒ **Réduire le temps de travail avec création d'emplois** (c'est à dire sans flexibilité). Là aussi, c'est une évidence mais il faut la rappeler d'autant plus que toute allongement de l'âge réel de départ à la retraite préconisée par les pouvoirs politiques et économiques, entraînerait une nouvelle augmentation du nombre de chômeurs.

⇒ **Faire participer toutes les richesses au financement des retraites.** Compte-tenu du rôle des retraites dans la cohésion sociale, il serait logique que le financement des retraites ne soit pas basée uniquement sur les salaires, mais tienne compte de la valeur ajoutée pour les entreprises à faible taux de main d'œuvre. Dans le même esprit, les revenus du capital devraient être soumis à la cotisation retraite.

Voici rapidement évoqués, des axes forts pour solutionner le problème des retraites dans le sens des intérêts du monde du travail.

Inversement, si nous acceptons la « règle du jeu » que veulent nous imposer gouvernement et patronat, c'est à dire s'il n'y a pas de modification significative du partage des richesses dans ce pays, nous savons ce qu'il va sortir de la réforme annoncée : une nouvelle diminution du montant des retraites par des mesures comparables à celles de Balladur pour le privé en 1993.

Dans ce cas de figure, les dirigeants n'auront même pas besoin de changer l'âge de départ à la retraite ! Nous aurons toujours le « droit » de partir à 50, 55 ou 60 ans selon son régime, mais nous ne pourrons plus car le montant des pensions sera trop faible !

Même ceux qui pourront se payer une assurance retraite basée sur la capitalisation n'auront aucune garantie compte tenu des risques de chute de la Bourse. Regardons en Grande-Bretagne où il n'y a que des retraites par fonds de pension, il faut attendre 70 ans pour avoir une pension dont le montant permet de vivre !

Pour ne pas subir une telle régression sociale, il va falloir se battre.

Les enjeux financiers sont tels que les pouvoirs vont tenter de passer en force (voir la situation à EDF). Salariés du public et du privé, tous ensemble, nous devons agir ! Les confédérations proposent une grande journée d'action le 1^{er} février prochain.

Même si nous restons lucides sur le positionnement de certaines d'entre elles qui risquent d'accepter le cadre du débat voulu par le gouvernement, SUD considère qu'il y a pas de négociation possible sur le dossier des retraites à la RATP.

Le syndicat SUD RATP appelle tous les personnels à participer massivement aux manifestations du 1^{er} février 2003.

*A Paris : départ place de la république à 14 heures
Rendez-vous « Solidaires » : angle boulevard Magenta / rue Lucien Sampaix*

Le cas d'EDF: un exemple significatif (suite)

Le protocole, soumis au vote des salariés, indiquait d'ailleurs que toute réforme du régime général s'appliquerait automatiquement aux retraites des gaziers et électriciens. C'est cette logique qui a été acceptée par les fédérations CGT, CFDT, CFTC et CGC et refusée par les fédérations SUD Energie et FO et par des équipes syndicales de la CGT.

Pour résumer, les partisans du protocole d'accord faisaient ainsi d'une pierre deux coups: il préparait la privatisation et rattachait de fait le régime de retraite des gaziers et électriciens au régime général.

Malgré une vaste campagne de communication, les salariés concernés ont exprimé leur refus à près de 60% (le chiffre de 53 % publié dans les médias intègre les retraités). Malgré ce vote, les fédérations CFDT, CFTC et CGC ont décidé de signer l'accord qui, bien que minoritaire, peut être légalement appliqué. C'est d'ailleurs ce que vient d'annoncer le gouvernement. On appréciera au passage la leçon de démocratie !

Ainsi, derrière sa façade rassurante, le pouvoir confirme sa volonté de passer en force. C'est une leçon pour tous les salariés. Nos retraites, il va falloir se battre pour les préserver !